

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN PPCMOI

VEUILLEZ PRENDRE AVIS, que lors d'une séance régulière tenue le 16 mars 2026, la Ville d'Acton Vale a adopté le PPCMOI-001-2026 pour le 1050, rue Dubois.

Ce PPCMOI prévoit:

« Un projet de construction d'un immeuble à usages mixtes comportant un local commercial et 12 logements d'habitation sur les lots 2 327 216 et 2 327 217, situé dans la zone 204-CV-P, rue Dubois ».

Le PPCMOI-001-2026 a été approuvé par le conseil de la Municipalité Régionale de Comté d'Acton le 8 avril 2026. Un certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 9 avril 2026. Le PPCMOI-001-2026 est donc entré en vigueur le 9 avril 2026.

Tout intéressé peut prendre connaissance dudit PPCMOI aux heures ordinaires d'affaires de la Municipalité, à l'Hôtel de Ville situé au 1025 rue Boulay, à Acton Vale.

DONNÉ À ACTON VALE, ce 14^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-six.

Jessica Bédard
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Jessica Bédard, greffière adjointe de la Ville d'Acton Vale par les présentes, certifie que l'avis ci-dessus a été publié conformément à la Loi en affichant copie attestée dudit avis au bureau de l'Hôtel de Ville et dans le journal "La Pensée de Bagot" ce 22^e jour du mois d'avril 2026.

Jessica Bédard
Greffière adjointe